

La candidature de Montjou

Pour le centenaire de la Première Guerre mondiale, l'auteur Gérard Simmat et l'historien Jean-Marie Augustin nous font vivre Poitiers en 1914. En avril 1914, Edgard de Montjou faisait campagne.



Edgard de Montjou, député de la Vienne, photographié par Émile Rat pour le Dictionnaire annuaire et album de la Vienne de 1905.

Edgard Gaborit de Montjou, né à Bioussac (Charente) en 1856, est maire de Marçay depuis 1883 et conseiller général de la Vienne depuis 1892. Il est en outre député de la première circonscription de Poitiers de 1902 à 1906 et a été de nouveau élu, dès le premier tour, en 1910. A la Chambre, il est inscrit au groupe informel de

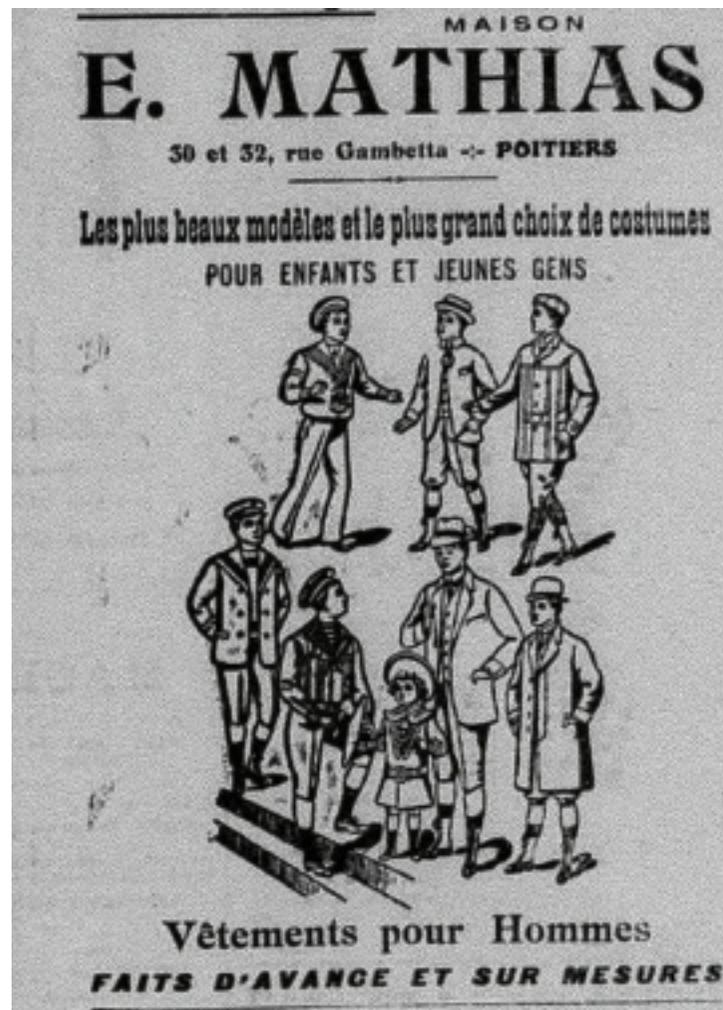
l'Union républicaine, mais en réalité il est fortement engagé à droite. Le député sortant est libéral, conservateur et catholique. Le quotidien nationaliste, *Le Journal de la Vienne*, qui soutient sa campagne en vue des élections législatives du 26 avril 1914, écrit à son sujet le 28 mars : « Sans distinction d'opinions po-

litiques, la candidature de M. de Montjou ralliera tous ceux qui combattent les radicaux unifiés, tous ceux qui placent l'intérêt supérieur de la Patrie au-dessus des coteries, tous ceux qui sont dégoûtés par la révélation des scandales actuels (allusion à l'affaire de Mme Caillaux qui éclabousse son mari, ministre des Finances). » Sa candidature « sera celle de tous ceux qui condamnent le programme du Congrès de Pau, c'est-à-dire de tous ceux qui entendent travailler en paix à l'abri des vexations et des inquisitions des agents du fisc ».

“ Pour une laïcité militante et anticléricale ”

Le congrès du parti radical, tenu à Pau du 16 au 19 octobre 1913, s'est prononcé en faveur de la création d'un impôt progressif sur le revenu en vue de réviser le vieux système fiscal qui est très inégalitaire. Cette réforme, défendue par le radical Joseph Caillaux, est la grande idée du moment. Elle a été votée en 1909 par la Chambre dans son principe et ses lignes essentielles, mais le Sénat qui redoute les excès d'un système d'imposition jusque-là inconnu, bloque l'adoption finale de la loi.

Pour le *Journal de la Vienne*, la candidature d'Edgard de Montjou sera également « celle de tous ceux qui veulent l'égalité pour tous, aussi bien pour les ca-

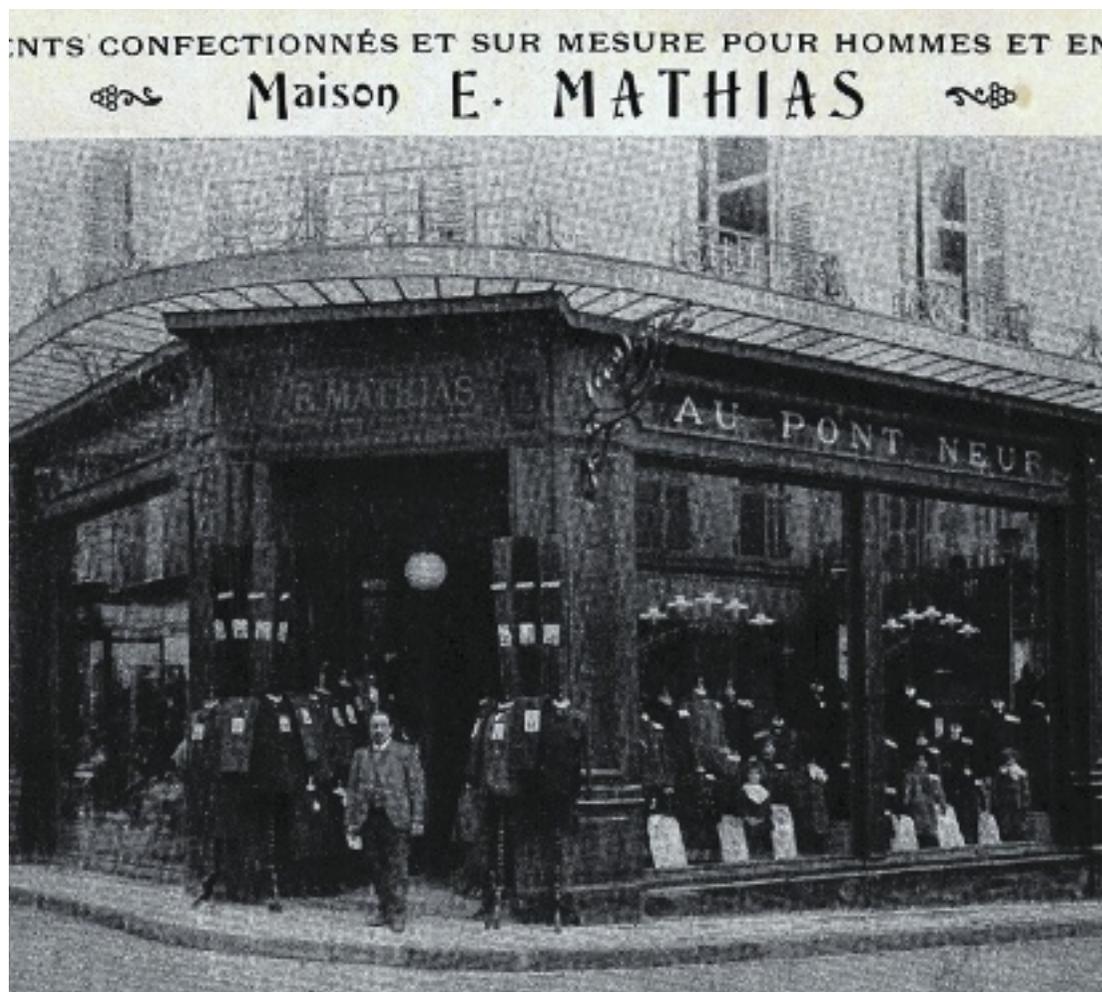
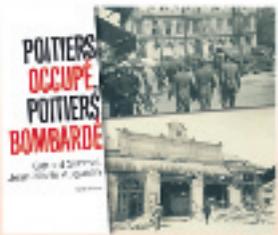


Publicité pour le magasin de vêtements Mathias, parue dans le *Journal de la Vienne*, à la date du 28 mars 1914, pendant la campagne électorale.

tholiques que pour les autres (par référence au Congrès de Pau qui a rappelé son attachement à une laïcité militante et anticléricale, notamment à l'école) ». Elle sera « celle de tous ceux qui réprou-

vent l'alliance (des radicaux) avec les socialistes unifiés et les francs-maçons ». De Montjou est également soutenu par le journal royaliste, *Le Courrier de la Vienne*.

Retrouvez le dernier livre signé par Jean-Marie Augustin et Gérard Simmat



Le magasin des vêtements Mathias, installé au n° 30 et 32 rue Gambetta par son fondateur, suite à la réunion de son ancien magasin « Au Pont Neuf », rue des Cordeliers, et du magasin « A la Grande Maison » déjà situé rue Gambetta.



La Chambre de commerce de Poitiers installée un temps au coin des rues Henri-Oudin et de l'Éperon, après avoir été créée sur la Place d'Armes et avant de gagner la rue du Marché.